L'Abeille de la Nouvelle-Orleans.

JOURNAL OFFICIEL DE L'ETAT, DU CONSEIL-GENERAL ET DE LA TROISIEME MUNICIPALITE.——NOUVELLE-ORLEANS, MARDI MATIN, 11 JUILLET 1843.

PAR BULLITT, MAGNE & Co.
No. 81, Rue de Chartres.

CONDITIONS DE L'ABEILLE.
ABONNEMENT:
Journal quotidien, une année d'avance $12
Journal de la campagne, trois fois par semaine, une année d'avance, 6

Le terme de l'abonnement est pour une année. Aucune souscription, soit au journal entier, soit aux annonces, ne sera considérée comme discontinuée de la part de l'abonné, à moins qu'il n'en ait donné avis par écrit, une semaine avant l'expiration de l'année.

ANNONCES—Une pourte par carré de chaque langue, pour la première insertion, et cinquante cents pour chaque insertion subséquente. Tout changement considérable dans l'ouvrage original devra être payé comme une nouvelle annonce. La carré est de 10 lignes ou moins.

ABONNEMENS pour l'année aux annonces—Les artisans et personnes travaillant de détail, 50%. Les Banques, Compagnies d'Assurances, et autres institutions publiques, $50; les agens pour navires, banquiers et bureaux à vapeur, $50; les maisons de commerce limitrophes commission, 50%. Les abonnemens se paient d'avance et d'avance.

Le privilège des souscripteurs aux six éditions à un car de chaque ligne dans chaque édition fois par semaine.

LES ANNONCES de mariages et de décès, les articles sur les ventes de propriété à des ventes d'immeubles, bieus-meubles, les articles signés par des passagers, les annonces de bénéfices &c. &c. devront payer au taux des annonces ordinaires.

LES ANNONCES qui doivent paraître que par intervalles paieront $1 par carré pour chaque insertion.

LES ANNONCES ou articles d'une nature personnelle, lorsqu'ils pourront être admis, paieront le double du prix des annonces ordinaires et d'avance.

LES ANNONCES qui sortiront de la ligne ordinaire des affaires—Pour abonné d'année, telles que ventes à encheres, ventes judiciaires, ventes de plantations et habitations, maisons ou terrains à vendre, à louer ou à affermer, esclaves marrons, animaux égarés ou égarés &c. &c. seront payées comme annonces ordinaires et au prix ci-dessus énoncés.

LES ANNONCES qui ne porteront pas la durée de l'insertion seront publiées pendant un mois et devront être payées en conséquence de cette disposition.

AUCUNE ANNONCE de faillite ne sera publiée, à moins que le prix de l'insertion n'ait été payé d'avance, ou qu'il ait été approuvé.

LES THEATRES et autres endroits ouverts pour l'amusement public, seront insérés chaque jour de nouvelles annoncés, pendant la saison des italiens paieront $150.

LES ANNONCES de caractère purement politique et toutes annonces qui ont une nature politique, paieront double du prix ordinaire.

STEAMER ENTRE NEW-YORK ET LIVERPOOL.

LE STEAMSHIP GREAT-WESTERN,
Commandant James Hickson, Lieut. M. R.
Partira en 1843 comme suit:
De N York pour Liverpool. De Liverpool pour N York.
Jeudi, 13 juillet, Samedi, 17 juin
Jeudi, 3 août, Samedi, 12 août
Jeudi, 31 octobre, Samedi, 23 septembre
Passage de New York à Liverpool, cent piastres et 5 de frais pour le maître d'hôtel.
Passage de Liverpool à New York, trente guinées et une guinée de frais de maître d'hôtel.
Les personnes demeurant à une distance, pourront en arriver et en faire payer le montant du prix du passage, s'assurer les meilleures cabines non-réservées.
S'adresser au passage, s'adresser à RICHARD IAWIN,
8 juin 94, Front street, New York.

CABOTAGE.

POUR BELOXI et tous les endroits de plaisance intermédiaires—Le paquet goélette BELLE-ZEPHYRE, capitaine Jean Baptiste J. M. Baker, partira du Lac-l'Entrepôt du railroad tous les mardis, jeudis et samedis après l'arrivée des chars de bateaux touchant à la nouvelle Louis Pass Christian, Mississipi City et Beloxi, et au retour partira de Beloxi tous les mercredis et vendredis matin et arrivera au Lac les dimanches, à trois heures, de Bay St. Louis une heure et de Pass Christian à six heures, de cette manière il retira de voyage la nuit ou pendant le marché.

Le Bateau a une fauvette bien aérée et très 2 pieds d'eau et il mettra Beloxi pour moins n'on a été en partant pour les plaisirs de la pêche.

Le Bateau ira jusqu'à Pascagoula, à ses voyages de samedi.

CONNOLLY & WILSON, Agents,
11 juil—10j 21 Poydras

POUR ST. LOUIS—Le steamer LOUISA capitaine Field, partira mardi 11 courant, à quatre heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
CHS. DOANE & Co.
11 juil 68 Poydras

MALLE DES ETATS-UNIS.
POUR BAYOU SARAH.
Le steamer BRILLIANT commandant quelques semaines, ne voyagera pas. Le steamer DE SOTO le remplace et partira comme d'ordinaire, les dimanches et mercredis à 11 heures. Le DE SOTO partira ce dimanche 11 du fret, au bout de la rue Conti, pour laquel on passe, on peut s'adresser à bord au capitaine Jesse Harrison, ou
W. H. JONES,
11 juil— 98, rue Chartres.

POUR ST. LOUIS—Le steamboat BENJAMIN FRANKLIN, capitaine Cassy, partira mercredi 12 du courant à 4 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
CH. DOANE & Co.
10 juil 68 Poydras

POUR LA PAROISSE PLAQUEMINES ET LA BALIZE.
Le GOVERNOR PELL, capitaine Augustin Larose, partira pour les ports ci-dessus tous les mercredis à 10 heures P. M. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à la rue St. Louis, ou à
JACQUES LAROSE,
Vieille Levée.
N. B. M. Jacques Larose ayant acheté de Martin Jourdan sa part et ses intérêts dans le Gov Pell, M. J. Larose sera seul chargé de l'entière administration de ce navire.
8 juillet

PAQUEBOT entre la Nouvelle Orléans et Baize. Le steamer FAME, capitaine Martin, partira de la Nouvelle-Orléans pour la Balize et toutes les places intermédiaires, tous les samedis matin, et arrivera de la Balize tous les samedis matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à
PUDJUY & TRULADE,
28, rue Vieille Levée.
26 juillet

PAQUEBOT REGULIER SUR LE LAC—Pour la baie St Louis, Pass Christian, Mississipi City, et Beloxi.—Le steamer Fanny, capitaine Ch. Mathews, partira de la Balize et toutes les places intermédiaires, tous les samedis matin, et arrivera de la Balize tous les samedis matin. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
PUDJUY & TRULADE,
28, rue Vieille Levée.
26 juillet

ELIZABETH, capt. Sailer Jr. partira du Lac l'entrepôt du Rail Road Pontchartrain tous les endroits d'arrêt comme ci-dessus les mercredis après l'arrivée des chars de bateaux du matin, et les samedis à 8 heures du soir N. B.—On trouvera des sacs aux lettres aux bureaux de St Louis, St Charles, à l'Accade, Bay St Louis et au magasin de chaux de J. Stroud & co. Exchange place.
Pour fret ou passage, s'adresser au capitaine à bord ou à
BLANCHARD, EMMER & Co.
9 juin 20, Bienville.

POUR LA MOBILE—Paquebot regulier deux bateaux à vapeur, le steamboat ANDREW JACKSON, capitaine James L. Dawson, et le paquebot neuf, à bassé pas ayant six cabines et de beaux aménagemens, partira du bout du railroad Pontchartrain, tous les mardis après l'arrivée des chars de bateaux à 4 heures P. M. Pour fret ou passage, s'adresser au capt. à bord, ou à
J. & R. REDDER, agens
3 déc 31, rue Commerce

POUR TAMPICO—La goélette VIRGINIA AN TOINETTE, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
CAPDEVIELLE & CUCULLU,
24 juin 74, Vieille Levée.

CABOTAGE.

POUR NEW YORK—Mercredi le du courant—Le bon navire Mulford, capitaine Mulford, partira comme il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, vis-à-vis le marché à la viande ou à
FOSDICK & BROTH.
9 juill 66, Camp.

POUR NEW YORK—La goélette CALLAO, capitaine Pearce, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à
BAILEY & BAXTER, 47 Commune.

POUR NEW YORK—La goélette CASSILIS, capitaine Pearce, partira sous peu. Pour passage, s'adresser à bord ou à
BAILEY & BAXTER, 47 Commune.

POUR NEW YORK—Le beau navire de première classe A. I. POWHATTAN, capt. Pindle, partira pour le port ci-dessus dès qu'il aura reçu le nombre de fret nécessaire. Pour passage, s'adresser à bord ou à
J. H. ASHBRIDGE, 97 Camp.

POUR NEW YORK—Le navire ASIA, capitaine Bear, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
A. ASHBRIDGE, 97 Camp.

POUR LONDRES—Le navire NORMAN, capt. A. Sandiex, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. P. WHITNEY & Co.

POUR LONDRES—Le navire SEVERN, capt. Chevier, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
J. & J. P. WHITNEY & Co.

POUR BRISTOL (Aug)—Le navire DUNCAN, capt. Potman, partira sous peu. Pour fret ou passage s'adresser à bord ou à
BAILEY & BAXTER, 47 Commune.

POUR HAVRE—Le navire AMBASSADOR, capitaine Knight, partira sous peu. Pour fret ou passage, s'adresser à
L. H. GALE, 93 Commune.
24 juin

A 136 est par le présent donné à toutes personnes ayant des propriétés travaillant dans la paroisse de Jefferson, et dans les paroisses qui en sont limitrophes, que les travaux ordinaires de la dite paroisse, que les taxes imposées conformément à la loi par le Jury de Police de la paroisse de Jefferson, pour l'année commencée le premier mai 1843 et finissant avec quarante deux (1842), seront dûs et exigibles le trente juillet prochain (1843), et que les travaux ordinaires de la dite paroisse, le dit jour trente juillet, au bureau du shérif de Jackson, entre les rues Royale et Hôtel, vis-à-vis le marché public du marché jusqu'à huit heures du matin. Après lesquelles heures, le dit bureau sera fermé et ne pourra être ouvert depuis huit heures du matin jusqu'à huit heures du soir. Hasta proximo, fonte tuum. Donné sous mon seing officiel, et le sceau de mon bureau, ce dix-neuf juillet mil huit cent quarante trois, et de l'indépendance de la République, le 67e. Par ordre du Jury de Police de la paroisse de Jefferson, approuvé le 25 mars 1842.
MANUEL J. GARCIA,
13 mai—95 Collecteur des taxes de paroisse.

MAISON DE CAMPAGNE A LOUER.
Une MAISON de campagne située à Madeleville, avec galerie en avant, 4 chambres à coucher, 2 chambres à domestiques, cuisine, dépense, &c. et pour laquelle une source d'eau délicieuse. La propriété consiste en 3 pieds de terre environ, et est garnie de plusieurs arbres fruitiers, et de bois de chauffage, le tout entouré de pieux le tout. Bien un mot, c'est une délicieuse retraite pour l'été. On peut en prendre immédiatement la possession. Pour les conditions, s'adresser à M.
L. H. PILIE, 75, rue Conti.
28 juin—6 juil

Le soussigné ayant acheté le magasin, No 81 Vieille Levée, jusqu'au 1er Mai 1844, de M. Nicolas, successeur de J. Gasse & co. il continuera le même genre d'affaires en commission avec J. Bertrand.
La raison sera J. Bertrand & Co.
J. BERTRAND.
La raison sera J. Bertrand & Co. en faveur du public et de ses amis, et remercie bien vivement ceux qui ont bien voulu lui accorder leurs encouragements.
9 juin—30 FRANCISCO TIO.

BOIS, BOIS, BOIS.
BOIS de construction de toutes dimensions et planches Bois de menuiserie pour planches, commun et moulures, et pour les ouvrages de menuiserie, de toutes sortes, et pour les ouvrages de menuiserie, de toutes sortes, et pour les ouvrages de menuiserie, de toutes sortes